



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

RAPPORT ANNUEL 2018-2019





DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	04
VISION, MISSION, VALEURS, ET OBJECTIFS DU DAS	05
L'OFFRE ACTIVE – ORGANISER ET SOUTENIR	06
L'ACCÈS – INFORMER ET ORIENTER	12
LA PROMOTION – PROMOUVOIR ET CÉLÉBRER	13
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS	14
ÉQUIPE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION	24
PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES	25



MOT DE LA PRÉSIDENTE

UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE

L'année de programmation 2018-2019 a été une année mouvementée pour le **Directorat de l'activité sportive**.

Le printemps a été occupé avec le 46^e Bonspiel de la francophonie manitobaine et une belle saison du Soccer francoFUN. L'été, les Camps sport et plein air ont eu lieu, pour une première fois, au camp Moose Lake de la DSFM. Il y a également eu le Club sport : natation et le Club sport : patinage. Tout en restant très engagé comme partenaire en appui à plusieurs événements dans notre communauté.

En août, on a vu le départ du directeur général, Justin Johnson, et l'embauche de Chantal Young. Cependant, Chantal commençait bientôt un congé de maternité, donc l'automne a vu l'arrivée de Pierre Landry, qui a accepté le rôle de directeur général par intérim.

Le DAS demeure toujours un partenaire communautaire important pour le sport et l'activité physique et récréative en français au Manitoba. Le DAS est toujours prêt à aller plus loin et à viser plus haut.

On continue à travailler fort pour réaliser la vision du DAS qui est de faire partager et valoir le sport et l'activité physique et récréative en français au sein des diverses communautés qui façonnent la francophonie manitobaine. En lisant ce rapport, vous constaterez que c'est cette vision qui nous guide toujours en matière d'offre, d'accès et de promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

Au nom de l'équipe du DAS, je tiens à remercier les partenaires communautaires du DAS qui jouent un rôle très important en faisant de la place pour le sport et l'activité physique et récréative en français au Manitoba. Sans votre appui, l'atteinte des résultats visés de notre plan stratégique serait d'autant plus difficile. Il nous fait plaisir de collaborer avec des partenaires comme vous !

Je tiens également à remercier tous les employés et bénévoles du DAS, ainsi que mes collègues au conseil d'administration pour leur engagement envers une francophonie manitobaine plus saine et active!

Bonne lecture !

LE PRÉSIDENT,




Joel Martine



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

MISSION, VISION, VALEURS, ET OBJECTIFS

Le **Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS)** est l'organisme du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

MISSION

Notre mission est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

VISION

Notre vision est de faire partager et valoir le sport et l'activité physique et récréative en français au sein des diverses communautés qui façonnent la francophonie manitobaine.

VALEURS

Nos valeurs sont l'accessibilité, le partenariat, et le dynamisme.

OBJECTIFS

Nos objectifs sont la mise sur pied, l'organisation, et la coordination d'activités sportives, physiques, et récréatives en français au Manitoba ; l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité, et de la participation au sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba ; et la promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

L'OFFRE ACTIVE ORGANISER ET SOUTENIR

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS assure et soutien l'offre active de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative, et accroît le nombre et améliore la qualité de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative en français.

Le DAS sensibilise et outille le réseau sportif manitobain à l'importance de l'offre active et de l'accès de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative, et appui le réseau sportif manitobain à améliorer, à renforcer, et faire davantage la promotion de, leur capacité d'offre de programmes et de services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative.



ACTIVITÉ(S)

Le DAS organise et soutient une programmation améliorée et renforcée en matière de sport et d'activité physique et récréative en français, qui préconise le partenariat et la collaboration et qui répond aux besoins des communautés, partout en province, tant au rural qu'à l'urbain, et pour tous les groupes d'âge.

Le DAS appui Sport Manitoba dans l'élaboration, le développement, et la mise en oeuvre de sa planification stratégique pluriannuelle sur les services en français en collaboration avec les associations sportives manitobaines et la francophonie manitobaine.

RÉALISATIONS

Projet pilote « Communautés en santé au Manitoba français » et le Grand Défi Pierre Lavoie des Cubes énergie

Partenaire communautaire dans le cadre du Médiathon 2018 en collaboration avec ICI Manitoba et la Société de la francophonie manitobaine (SFM)

Partenaire communautaire dans le cadre de la série de visionnement des matchs des Jets de Winnipeg en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobaine (CCFM).

Partenaire communautaire dans le cadre de la série de matchs de soccer de la Coupe du Monde en collaboration avec le Cercle Molière et le Centre culturel franco-manitobaine (CCFM).

Partenaire communautaire dans le cadre de la Soirée francophone des Goldeyes en collaboration avec la Société de la franco-manitobaine (SFM) et Francofonds.

Partenaire communautaire dans le cadre de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie.

Partenaire communautaire dans le cadre de Grouille ou rouille 2018 en collaboration avec la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)

Partenaire communautaire dans le cadre de Chefs en plein air 2018 en collaboration avec Francofonds.

Partenaire communautaire dans le cadre du Tournoi de golf Lucien Guénette de la Fédération des aînés francomanitobains (FAFM)

Prix d'excellence #ÇABOUGEICI en collaboraton avec ICI Manitoba (jeudi 24 janvier 2019)

Partenaire communautaire dans le cadre du Classique 2019 en collaboration avec la fondation CMV

SOCCKER
FrancoFUN 2018



Le Soccer francoFUN propose aux jeunes de 3 à 11 ans des programmes de soccer récréatif en français dans différentes communautés francophones tant à l'urbain qu'au rural. Le programme est basé sur les principes du développement à long terme de l'athlète ou du participant. Il favorise un développement progressif du savoir-faire physique et d'une série complète d'habilités de base motrices et sportives dans un contexte non compétitif. Les parents, les entraîneurs, et les bénévoles mènent, encadrent et apprennent aux joueurs de la relève les mouvements et les techniques qui les serviront comme premier tremplin à la poursuite de l'excellence sportive et physique.

- IL SOUTIENT LE JEU ET LE PLAISIR DANS UN MILIEU POSITIF ET SÉCURITAIRE.
- IL PROMeut DE BONNES HABITUDES SAINES POUR LA VIE EN MATIÈRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE LA PARTICIPATION ACTIVE.
- IL ENCOURAGE L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION DES FRANCOPHONES SOUS REPRÉSENTÉS ET MARGINALISÉS.
- IL OFFRE DES OCCASIONS D'INTERACTIONS AMICALES ET SOCIALES ENTRE JEUNES FRANCOPHONES.
- IL RENFORCE UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ ET À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE.
- IL CONTRIBUE À L'OFFRE ET À L'ACCÈS DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EN FRANÇAIS DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE AU MANITOBA.
- IL CONTRIBUE À LA PÉRENNITÉ ET À LA VITALITÉ D'UNE FRANCOPHONIE MANITOBAINE Saine ET ACTIVE.

300
PARTICIPANTS

5
PROGRAMMES

3
COMMUNAUTÉS PARTICIPANTES
Saint-Boniface
Saint-Vital
La Broquerie

1
BALLON CERTIFIÉ ÉQUITABLE
PAR PARTICIPANT

1
CHEMISE PAR PARTICIPANT

30
ENTRAÎNEURS

1
SESSION DE FORMATION
POUR LES ENTRAÎNEURS

1
GUIDE DE L'ENTRAÎNEUR

1
PRÉSENTATEUR OFFICIEL

3
PARTENAIRES
COMMUNAUTAIRES

1
COORDONNATEURS
COMMUNAUTAIRES

46^E BONSPIEL DE LA
FRANCOPHONIE MANITOBAINE



Une tradition franco-manitobaine depuis 1972, le Bonspiel de la francophonie manitobaine est un tournoi de curling annuel qui rassemble les amateurs de curling de tous niveaux et de tous âges des diverses communautés francophones pour s'amuser en communauté et célébrer le sport, l'activité physique, la culture, et la langue française au Manitoba.

108
PARTICIPANTS

27
ÉQUIPES

1
PROGRAMME OFFICIEL

1
TROUSSE DU PARTENAIRE

15
PARTENAIRES
COMMUNAUTAIRES

CAMPS SPORT
ET PLEIN AIR 2018



Le Soccer francoFUN propose aux jeunes de 3 à 11 ans des programmes de soccer récréatif en français dans différentes communautés francophones tant à l'urbain qu'au rural. Le programme est basé sur les principes du développement à long terme de l'athlète ou du participant. Il favorise un développement progressif du savoir-faire physique et d'une série complète d'habilités de base motrices et sportives dans un contexte non compétitif. Les parents, les entraîneurs, et les bénévoles mènent, encadrent et apprennent aux joueurs de la relève les mouvements et les techniques qui les serviront comme premier tremplin à la poursuite de l'excellence sportive et physique.

45
PARTICIPANTS

4
CAMPS D'ÉTÉ

1
COORDONNATRICE DE LA
PROGRAMMATION

1
CHEMISE PAR PARTICIPANT

- ILS SOUTIENNENT LE JEU ET LE PLAISIR DANS UN MILIEU POSITIF, INCLUSIF, ET SÉCURITAIRE.
- ILS DÉVELOPPENT LA CONFIANCE EN SOI, LE LEADERSHIP JEUNESSE, ET LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE FRANCOPHONE.
- ILS ADHÈRENT AU CADRE DU DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DU PARTICIPANT OU DE L'ATHLÈTE ET DE LA LITTÉRATIE PHYSIQUE.
- ILS RESPECTENT LES LIGNES DIRECTRICES CANADIENNES EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE.
- ILS DONNENT DES OCCASIONS DE S'EXPRIMER ET DE VIVRE EN FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE NON COMPÉTITIF ET COMMUNAUTAIRE.
- ILS PROMEUVENT DE BONNES HABITUDES SAINES POUR LA VIE EN MATIÈRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET LA PARTICIPATION ACTIVE.
- ILS ENCOURAGENT LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉALISATION PERSONNELLE ET COLLECTIVE.
- ILS ENCOURAGENT L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION DES FRANCOPHONES SOUS REPRÉSENTÉS ET MARGINALISÉS.
- ILS OFFRENT DES OCCASIONS DE TISSER DES LIENS AMICALES ET SOCIALES ENTRE JEUNES FRANCOPHONES PARTOUT DANS LA PROVINCE.
- ILS RENFORCENT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE ET ENCOURAGENT L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE.
- ILS CONTRIBUENT À L'OFFRE ET À L'ACCÈS DE PROGRAMMES ET DE SERVICES EN FRANÇAIS EN MATIÈRE DE SPORT ET D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE AU MANITOBA.
- ILS ACCROISSENT LA SÉCURITÉ LINGUISTIQUE ET PARTICIPENT À LA NORMALISATION DU FAIT FRANÇAIS AU MANITOBA.
- ILS CONTRIBUENT À LA PÉRENNITÉ ET À LA VITALITÉ D'UNE FRANCOPHONIE MANITOBAINE PLUS Saine ET ACTIVE.

CLUB SPORT : PATINAGE



Le Club sport : Patinage propose aux jeunes de 7 à 16 ans des programmes d’initiation de patinage en français basé sur les principes du développement à long terme de l’athlète ou du participant. Il favorise un développement progressif du savoir-faire physique et d’une série complète d’habilités de base motrices et sportives dans un contexte non compétitif. Des entraîneurs certifiés de la Ville de Winnipeg apprennent aux patineurs de la relève les mouvements et les techniques qui les prépareront pour tout sport et toute activité physique ou récréative sur glace.

IL SOUTIENT LE JEU ET LE PLAISIR DANS UN MILIEU POSITIF ET SÉCURITAIRE.

IL PROMEUT DE BONNES HABITUDES SAINES POUR LA VIE EN MATIÈRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE LA PARTICIPATION ACTIVE.

IL ENCOURAGE L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION DES JEUNES FRANCOPHONES SOUS REPRÉSENTÉS ET MARGINALISÉS.

IL OFFRE DES OCCASIONS D'INTERACTIONS AMICALES ET SOCIALES ENTRE JEUNES FRANCOPHONES.

IL RENFORCE UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ ET À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE.

IL CONTRIBUE À L'OFFRE ET À L'ACCÈS DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EN FRANÇAIS DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE AU MANITOBA.

IL CONTRIBUE À LA PÉRENNITÉ ET À LA VITALITÉ D'UNE FRANCOPHONIE MANITOBAINE Saine et Active.

24

PARTICIPANTS

6

PROGRAMMES

2

CENTRES RÉCRÉATIFS

1

ENTRAÎNEURS CERTIFIÉS

3

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

CLUB SPORT : NATATION



Le Club sport : Natation propose aux jeunes de 6 à 17 ans un programme de natation en français basé sur les principes du développement à long terme de l’athlète ou du participant. Il favorise un développement progressif du savoir-faire physique et d’une série complète d’habilités de base motrices et sportives dans un contexte non compétitif. Des entraîneurs certifiés de la Ville de Winnipeg apprennent aux nageurs les compétences, les mouvements, et les techniques qui les serviront à renforcer leur confiance dans l’eau et réaliser leur potentiel.

IL SOUTIENT LE JEU ET LE PLAISIR DANS UN MILIEU POSITIF ET SÉCURITAIRE.

IL PROMEUT DE BONNES HABITUDES SAINES POUR LA VIE EN MATIÈRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE ET DE LA PARTICIPATION ACTIVE.

IL ENCOURAGE L'INCLUSION ET LA PARTICIPATION DES FRANCOPHONES SOUS REPRÉSENTÉS ET MARGINALISÉS.

IL OFFRE DES OCCASIONS D'INTERACTIONS AMICALES ET SOCIALES ENTRE JEUNES FRANCOPHONES.

IL RENFORCE UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ ET À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE.

IL CONTRIBUE À L'OFFRE ET À L'ACCÈS DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EN FRANÇAIS DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET RÉCRÉATIVE AU MANITOBA.

IL CONTRIBUE À LA PÉRENNITÉ ET À LA VITALITÉ D'UNE FRANCOPHONIE MANITOBAINE Saine et Active.

102

PARTICIPANTS

3

PROGRAMMES

3

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES



L'ACCÈS

INFORMER ET ORIENTER

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS sensibilise et outille la francophonie manitobaine à l'importance de demander ses programmes et ses services en français en matière de sport et d'activité physique et récréative, et informe et oriente adéquatement quant aux ressources, programmes, et services disponibles en français en matière de sport et d'activité physique et récréative.

ACTIVITÉ(S)

Le DAS développe et renforce davantage sa programmation afin d'assurer, et de satisfaire la demande de, l'accès de ressources, de services, et d'informations en matière de sport et d'activité physique et récréative en français.

RÉALISATIONS

- CONSULTATION DANS LE CADRE DU PLAN STRATÉGIQUE SUR LES SERVICES EN FRANÇAIS DE SPORT MANITOBA
- GROUPE SECTORIEL ACCUEIL, ÉTABLISSEMENT, ET INTÉGRATION DU RÉSEAU EN IMMIGRATION FRANCOPHONE DU MANITOBA (RIF) ET DE L'ACCUEIL FRANCOPHONE
- COLLABORATION AVEC L'ACCUEIL FRANCOPHONE DANS LE CADRE D'UN NOUVEAU PROJET DANS L'ÉPANOUISSEMENT DES FEMMES NOUVELLEMENT ARRIVÉES À TRAVERS L'ACTIVITÉ SPORTIVE
- ENTENTE DE COLLABORATION AVEC LES DIVISIONS SCOLAIRE DE L'IMMERSION POUR UNE PARTICIPATION ACCRUE DES ÉLÈVES PROVENANT DU MILIEU DE L'IMMERSION DANS LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE
- LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE (DSFM) EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION DES PARENTS DU MANITOBA (FPM) A TENU UNE CONFÉRENCE PORTANT SUR L'ÉDUCATION ET LA FAMILLE, POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FPM AINSI QUE LES MEMBRES DE LA DSFM. (LE 2 MARS 2019)

Rapprochement et positionnement positif et collaboratif avec le réseau sportif manitobain et les associations sportives manitobaines.

Arrimage entre les orientations stratégiques du DAS et du Plan stratégique communautaire de la francophonie du Manitoba.

Appui à Sport Manitoba dans le processus préliminaire d'élaboration, de développement et de mise en oeuvre de sa première planification stratégique pluriannuelle sur les services en français en collaboration avec les associations sportives manitobaines, le Secrétariat aux affaires francophones (SAF) et la Société de la francophonie manitobaine (SFM).

Accès à de l'aide financière pour les familles en besoin par l'entremise de Kidsport Manitoba, Canadian Tire Bon Départ et le programme de subvention de la Ville de Winnipeg.

Contribution annuelle au Fonds du DAS à Francofonds pour accroître l'accès au sport et à l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

Contribution et engagement à la mise en oeuvre du plan d'action de la planification stratégique de la francophonie du Manitoba au sein de la table axiale des services en français.

Engagement et participation au sein du groupe sectoriel Accueil, établissement, et intégration du Réseau en immigration francophone du Manitoba (RIF) et de l'Accueil francophone.

LA PROMOTION

PROMOUVOIR ET CÉLÉBRER

RÉSULTAT(S) VISÉ(S)

Le DAS promouvoit et valorise les bienfaits du sport et de l'activité physique et récréative en français par et pour une francophonie manitobaine saine et active, et reconnaît et célèbre l'excellence en matière de sport et d'activité physique et récréative en français.

ACTIVITÉ(S)

Organiser une remise annuelle des Prix d'excellence #ÇABOUGEICI en reconnaissance et en célébration d'excellence en matière de sport et d'activité physique et récréative en français, et appuyer et soutenir des initiatives, des stratégies, et des projets communautaires en matière de promotion du sport et de l'activité physique et récréative en français.

RÉALISATION

PRIX D'EXCELLENCE #ÇABOUGEICI 2018 EN COLLABORATION AVEC ICI MANITOBA

Depuis 2014, les Prix d'excellence #ÇABOUGEICI reconnaissent et promeuvent des personnes pour lesquelles une distinction dans le domaine du sport et de l'activité sportive et récréative en français au Manitoba est largement méritée. Les récipiendaires sont francophones et contribuent à la vitalité, la pérennité, et la diversité du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.



LES RÉCIPIENDAIRES DES PRIX D'EXCELLENCE #ÇABOUGEICI 2018

Chloé Dahl JEUNE ATHLÈTE EN HERBE	Luc Brémault MENTOR
Joseph Zarychta JEUNE ATHLÈTE	Cécile Dufresne VISIONNAIRE
Samuelle Lemoine ATHLÈTE	

- COUVERTURE MÉDIATIQUE DU TOURNOI DE GOLF LUCIEN GUÉNETTE DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAIN (FAFM).
- COUVERTURE MÉDIATIQUE DE LA JOURNÉE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LES AÎNÉS GROUILLE OU ROUILLE DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCO-MANITOBAINS (FAFM).
- COUVERTURE MÉDIATIQUE DE CHEFS EN PLEIN AIR 2018 DE FRANCOFONDS.



ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	4
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS	7



Tel: 204-956-7200
Fax: 204-926-7201
Toll-Free: 866-863-6601
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
700 - 200 Graham Avenue
Winnipeg MB R3C 4L5 Canada



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du **Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc.** (« l'organisation ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 6 février 2020

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.
État de la situation financière

Au 31 mars	2019	2018
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	35 516	45 780
Subventions à recevoir et débiteurs	21 992	8 386
	57 508	54 166
Passifs et actifs nets		
Passifs courant		
Créditeurs et frais courus	13 010	14 520
Produits reportés (note 3)	7 862	21 045
	20 872	35 565
Actifs nets		
Non affectés	36 636	18 601
	57 508	54 166

Approuvé au nom du conseil d'administration :

 administrateur
 administrateur

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.
État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Subventions et octrois		
Gouvernement du Canada		
Jeunesse Canada au Travail	17 064	19 691
Service Canada	-	8 342
Patrimoine Canadien	60 000	40 000
Province du Manitoba		
Bureau de l'éducation française	13 500	12 000
Secrétariat aux affaires francophones	12 500	12 500
Sport Manitoba	33 000	37 500
Autofinancement		
Autres	2 854	8 512
Commandites	8 040	17 225
Inscriptions	66 342	67 259
	213 300	223 029
Charges		
Appui communautaire	850	8 950
Assurances	2 134	1 590
Formation	265	1 990
Fournitures de bureau et autres	437	3 099
Frais financiers	1 855	1 359
Frais professionnels	9 247	5 002
Honoraires	10 606	22 703
Loyer et location de salles	8 646	19 050
Matériaux et équipements	22 720	43 915
Nourriture, hébergements et déplacements	14 324	13 114
Publicité et promotion	16 972	6 999
Salaires et avantages sociaux	85 820	84 381
Services à contrat	18 173	18 659
Site web	1 085	642
Technique	150	534
Téléphone	1 981	1 075
	195 265	233 062
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	18 035	(10 033)
Actifs nets, au début de l'exercice	18 601	28 634
Actifs nets, à la fin de l'exercice	36 636	18 601

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	18 035	(10 033)
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir et débiteurs	(13 606)	(213)
Frais payés d'avance	-	650
Créditeurs et frais courus	(1 510)	4 810
Produits reportés	(13 183)	11 413
	(10 264)	6 627
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(10 264)	6 627
Encaisse, au début de l'exercice	45 780	39 153
Encaisse, à la fin de l'exercice	35 516	45 780

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

1. Nature de l'organisation

Le Directeur de l'activité sportive Inc. (« l'organisation ») a pour mission de contribuer à l'épanouissement de la communauté francophone par l'entremise du sport et de l'activité physique en français au Manitoba. L'organisation est constituée en corporation à but non-lucratif et sans capital-actions en vertu de la Loi sur les corporations du Manitoba. L'organisation est exemptée d'impôt sous la section 149 de la loi de l'impôt du Canada.

2. Principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

b) Comptabilisation des produits

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions et octrois affectés sont comptabilisés comme produits lorsque les charges sont encourues. Les subventions et octrois non affectés sont comptabilisés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les frais d'inscriptions sont comptabilisés comme produits lorsque le programme a débuté et que la période de remboursement soit passée. Les commandites sont comptabilisées comme produits lorsque l'exécution des services est faite. Les autres produits sont comptabilisés lorsque la collection est raisonnablement assurée.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées comme dépenses et sont incluses dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets dans l'exercice au cours duquel l'acquisition a lieu. L'organisation n'a pas acquis d'immobilisations au cours des exercices courant ou précédent.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque les changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE DU MANITOBA INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Emploi des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période. Les montants réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction si de nouvelles informations sont portées à la connaissance de celle-ci.

3. Produits reportés

Les produits reportés représentent les frais d'inscriptions et les commandites pour les programmes et les événements qui ont eu lieu après la fin de l'exercice.

4. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de l'organisation l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, l'organisation s'est donné pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités.

Risque de crédit - Le risque de crédit est le risque que l'organisation subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisation à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement l'encaisse, et les subventions à recevoir et les débiteurs. L'organisation n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque l'encaisse est détenue à une seule institution financière dont les dépôts sont garantis, et les subventions à recevoir proviennent principalement des gouvernements du Canada et du Manitoba suite à un accord de financement.

Risque de liquidité - Le risque de liquidité est le risque que l'organisation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisation s'assure, dans la mesure possible, de maintenir son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permette de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

5. Dépendance économique

L'organisation dépend des subventions et des octrois pour financer ses activités d'exploitation.

6. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été changés pour les conformer à la présentation de l'exercice courant.

ÉQUIPE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joel Martine PRÉSIDENCE
Sylvain Bourgeois VICE-PRÉSIDENCE
Mohamed Pléa TRÉSORERIE
Gabrielle Marquis SECRÉTAIRERIE
Eric Lemoine REPRÉSENTANT COMMUNAUTAIRE
Guy Bourgeois REPRÉSENTANT COMMUNAUTAIRE
Isabelle Raymond CONSEILLÈRE EN EXPERTISE
Chantal Young DIRECTRICE GÉNÉRALE
Pierre Landry AGENT DE PROJET
Suzanne Saurette COMMIS-COMPTABLE

PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES

Sport Manitoba	Santé en français
Patrimoine canadien	Conseil jeunesse provincial du Manitoba (CJP)
Province du Manitoba	Accueil francophone
Secrétariat des affaires francophones (SAF)	Université de Saint-Boniface
Bureau de l'éducation française (BEF)	Les Rouges de l'Université de Saint-Boniface
Ville de Winnipeg	Manitoba Fencing Association (MFA)
Caisse Groupe Financier	Hockey Manitoba
Groupe Financier Tétrault	Kidsport Manitoba
Francofonds	Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM)
Centre du sport pour la vie	Sportex
Heather Curling Club	Fit Kids Healthy Kids
Université de Winnipeg	Basketball Manitoba
Axworthy Health & Recplex	Squash Manitoba
Société de la francophonie manitobaine (SFM)	Manitoba Organization of Disc Sports (MODS)
Centre d'information 233-ALLÔ	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB)
Réseau communautaire	Festival du Voyageur
Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)	URBANINK



DIRECTORAT DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE

RAPPORT ANNUEL
2018-2019





ADRESSE

431-145, AVENUE PACIFIC
WINNIPEG (MANITOBA)
R3B 2Z6 CANADA

CONTACTEZ NOUS

T 204 925-5662
F 204 925-5792
E DAS@SPORTSENFRANCAIS.CA

SPORTSENFRANCAIS.CA